

OPTIMIND

déploie son pôle Actuariat Entreprises

Optimind Entreprises, pôle dédié à l'actuariat des entreprises, accompagne les directeurs financiers et les directeurs des ressources humaines sur les thèmes de la retraite, de la prévoyance, des frais médicaux et de l'épargne salariale.

Fondateur d'Optimind, société d'actuariat conseil indépendante, Christophe Eberlé pense que l'évaluation des passifs sociaux doit désormais être complétée par une optimisation des régimes de retraite et de prévoyance afin d'améliorer les garanties offertes aux salariés mais aussi la rentabilité financière et sociale des entreprises.

Quel avantage présente l'intervention d'un cabinet d'actuariat comme Optimind pour les entreprises ?

Evaluer les engagements sociaux (fin de carrière, médailles du travail, stock-options etc.) selon les normes IAS/IFRS ou selon la recommandation du CNC s'avère complexe. Dans un environnement où les réglementations sociales et comptables évoluent sans cesse, l'intervention d'Optimind apporte aux entreprises une expertise externe avec l'assurance de suivre les meilleures pratiques de la place et de fiabiliser leurs informations financières. Nos travaux sont synthétisés dans un rapport de mission, certifié par un actuaire membre qualifié de l'Institut des Actuaires. Il représente un support de qualité à présenter aux commissaires aux comptes. Nos interventions, en tant que spécialiste indépendant, sont également appréciées lors d'opérations de fusions/acquisitions.

Pourquoi étendre le champ d'action d'Optimind à l'analyse des régimes de retraite, de prévoyance ou de frais médicaux des entreprises ?

Lorsqu'une entreprise opte pour un nouveau régime de retraite, de prévoyance ou de frais médicaux, elle n'a pas forcément conscience de son coût sur la durée. Grâce à des projections, réalisées à partir d'hypothèses raisonnables et compatibles entre elles, Optimind apporte une meilleure visibilité quant aux risques encourus. Là encore, notre indépendance est une valeur ajoutée lors des négociations avec les partenaires sociaux.



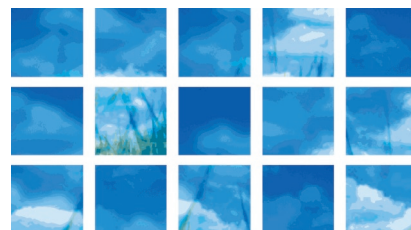
Christophe EBERLÉ, fondateur d'Optimind

Ces analyses ont un coût qui fait hésiter certaines entreprises, que leur proposez-vous ?

L'étude et surtout la rationalisation des régimes de retraite, de prévoyance et de frais médicaux, permet de générer des économies significatives pour l'entreprise et nos honoraires se rentabilisent très souvent dès la première année.

Quelle est la valeur ajoutée d'Optimind ?

Notre force tient en 4 mots : expertise, indépendance, qualité et transparence. Nous respectons un processus qualité interne afin de sécuriser toutes les étapes de réalisation d'une étude, comme par exemple la revue indépendante du rapport final par un actuaire senior. D'autre part, nous nous attachons à fournir des rapports clairs, compréhensibles et utilisables par l'entreprise ainsi que par ses partenaires. Notre activité d'actuariat conseil en croissance constante auprès des



OPTIMIND Société d'actuariat conseil

Optimind est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnant dans leurs projets. Professionnalisme, technicité, disponibilité et déontologie sont les valeurs clefs qui animent la trentaine d'actuaire et consultants d'Optimind.

institutionnels illustre notre expertise. Enfin, nos actuaire sont tous astreints au code de déontologie de la profession, garantissant à nos clients la confidentialité et l'impartialité attendue.

optimind ::

CONTACT

OPTIMIND PÔLE ACTUARIAT ENTREPRISES

75 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Tél. : 01 42 68 50 65

Fax : 01 42 68 50 66

Web : www.optimind.fr

Email : info@optimind.fr

Contact : Frédérique Schmidt